

Un vignoble quasi asymptomatique mais pas inactif

Face aux maladies du bois, la Champagne ne reste pas immobile, et contribue aux avancées de la recherche scientifique.

En pleine crise sanitaire globale, lorsqu'on se révèle asymptomatique face à la maladie, on peut continuer à mobiliser des moyens pour faire avancer la recherche. C'est le cas de la Champagne en 2021 : si tous les bassins viticoles de France sont concernés par le plan d'action national « *Dépérissement du vignoble* », les Champenois, bien que peu touchés par les maladies du bois de la vigne, sont en première ligne dans les projets scientifiques sur ce sujet.

Esca et BDA en tête

Dans le vignoble, l'esca et les dépérissements à Botryosphæriacées (ou black dead arm) sont les deux pathologies les plus représentées. Du fait de symptômes foliaires difficiles à distinguer, elles sont souvent associées, explique Florence Fontaine, qui dirige la chaire Maldive, consacrée aux maladies du bois de la vigne, et dévoloppée au sein de l'Unité de



Florence Fontaine, directeur de la chaire Maldive dédiée aux maladies du bois de la vigne.

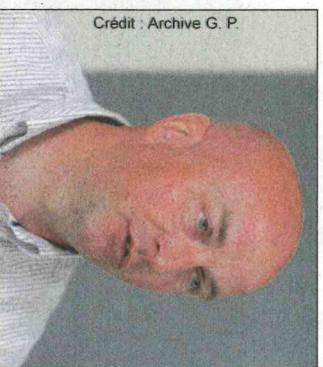
recherche Résistance Induite et Bioprotection des Plantes (RIBP) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Le taux de cepts exprimant des symptômes relatifs à ces deux fléaux est compris entre 0,2 % et 1,1 % en Champagne pour la période 2015-2020, détaille Sébastien Debuisson, chef du service vigne au Comité Champagne. « *C'est extrêmement faible par rapport à d'autres vignobles qui peuvent monter à 10 voire 15 %* (comme Chablis ou San-

cerre, NDLR). *Nous ne sommes pas indennes, comme tous les vignobles : la maladie est présente sur beaucoup de pieds mais on a très peu d'expression. On est un peu le témoin négatif pour d'autres régions !* ». L'interprofession apporte également sa contribution à la science en finançant des sujets de thèse, et en formant des partenariats.

Des résultats dès 2022 ?

Du fait du contexte traversé en 2020, la plupart des programmes de recherche en cours pourraient se terminer entre 2022 et 2023. Florence Fontaine note toutefois des progrès enregistrés ces dernières années. « *On avance bien sur la lutte biologique, et on espère obtenir des informations prochainement sur l'interaction entre l'écologie microbienne du cep de vigne et son état sanitaire* ». Les thématiques explorées concernent « *aussi bien l'utilisation de micro-organismes bénéfiques que des essais de produits à base de molécules biosourcées*



Sébastien Debuisson, responsable du service vigne au Comité Champagne.

ou *naturelles* ». C'est par exemple le cas des projets TerPolVigne et BioVigne. Ce dernier a été lancé en novembre 2019 en collaboration avec l'Université Polytechnique de Valence, l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de Logroño (Espagne), et les agences françaises et espagnoles du groupe belge Belchim Crop Protection.

L'étude des moyens de lutte semble avoir porté ses fruits en laboratoire : il s'agissait d'observer l'effet d'agents de biocon-

trôle (champignons ou bactéries) issus du vignoble sur les micro-organismes indésirables. Il reste désormais à franchir le cap des essais au vignoble ou en pépinière, à travers ces collaborations public-privé.

Les partenariats noués par l'URCA peuvent concerner des équipes de recherche présentant des complémentarités sur des questions biologiques, des acteurs interprofessionnels pour la mise à disposition de vignobles expérimentaux, ou bien des professionnels de la vigne (pépinières, producteurs de champagne).

Autre preuve que la Champagne s'implique dans la problématique des maladies du bois : les 7^e Journées nationales sur cette thématique seront organisées par l'URCA les 17 et 18 novembre en présentiel, si le contexte le permet. L'événement, porté par l'IFV, devrait exposer des projets et des résultats de recherche relatifs au dépérissement du vignoble.

Guillaume Perrin

Lutter à armes égales